

LIVRET D'ACCUEIL

CHAMPIONNAT INTER-DÉPARTEMENTAL

BRETAGNE 22/35

ENSEMBLES *et* DUOS

Gymnastique Rythmique

DIM 22 MARS 2026

GYMNASE STEREDENN
9 rue Pierre de Coubertin
22000 Saint-Brieuc



LIVRET D'ACCUEIL

Compétition GR
Inter-départementale Bretagne 22/35
Ensembles et duos
Dimanche 22 mars 2026

Vous trouverez dans ce dossier les informations et renseignements qui vous aiderons dans l'organisation de votre déplacement.

- Informations générales
- Accès au complexe sportif
- Accréditations et accueil des clubs
- Restauration
- Annexe 1 : Fiche d'accréditation
- Annexe 2 : Ouverture compte buvette



INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONTACTS CLUB ORGANISATEUR

Armor GR

Adresse email : armorgr22000@gmail.com

Eliott Monteiro Peixoto (président) : **06 34 25 03 94**

Correspondante pendant la compétition :

Oksana Monteiro Peixoto (secrétaire) : **06 43 43 25 12**

DOCUMENTS À REMPLIR AVANT LE 20 MARS 2026

- **Fiche accréditation : annexe 1**
- **Ouverture compte buvette : annexe 2**

BILLETÉRIE

Toute personne sans accréditation devra s'acquitter d'un ticket d'entrée.

- Tarif non licencié : **4 €**
- Tarif licencié : **2 €** (sur présentation de la licence FFGym)
- Tarif - 12 ans : **gratuit**



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Il est strictement interdit de fumer dans l'ensemble du Complexe sportif.
- Merci de respecter la propreté du site.
- L'accès aux salles d'échauffement, aux vestiaires et au plateau de compétition sont strictement réservés aux gymnastes licencié.es et aux entraîneur.es licencié.es en tenue de sport, suivant l'ordre de passage. Les parents et accompagnants ne sont pas admis dans ces zones.
- Les vestiaires sont attribués par Armor GR et les noms des clubs seront affichés sur les portes. Un fléchage sera également mis en place pour vous aider à rejoindre les vestiaires.
- Les vestiaires seront utilisés par plusieurs clubs et ne seront pas surveillés. Nous vous recommandons de ne laisser aucun effet personnel sans surveillance. Le club d'Armor GR décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation de matériel durant la compétition.



ACCÈS AU COMPLEXE SPORTIF



LIEU DE LA COMPÉTITION

GYMNASE STEREDENN

9 rue Pierre de Coubertin, 22 000 Saint-Brieuc

ACCÈS

Depuis la gare : Le gymnase est situé à environ 2km de la gare SNCF et accessible :

- **à pieds** : environ 25 minutes, via la rue de la Gare, la rue du Légué et la rue Pierre de Coubertin
- **en bus** : environ 10 à 15 minutes, **Ligne D** du réseau TUB en direction de Plérin - **arrêt Aquabaie**, **Ligne 80** en direction de Ploufragan - **arrêt Steredenn**



ACCÈS AU COMPLEXE SPORTIF

Accès routiers :

- **Depuis Rennes (via la RN12)** : prendre la sortie Saint-Brieuc Centre, suivre la direction Saint-Brieuc Ouest, puis rejoindre la rue Pierre de Coubertin.
- **Depuis Brest ou Morlaix (via la RN12)** : prendre la sortie Saint-Brieuc Ouest, direction Ploufragan, puis suivre la signalisation vers le complexe Steredenn.

STATIONNEMENTS À PROXIMITÉ

Parking Coubertin (gratuit) à proximité du gymnase.

D'autres parkings relais sont accessibles avec une connexion aux transports en commun de la ville (réseau de bus TUB).

PMR

Le complexe sportif Steredenn, ainsi que la salle de compétition, sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



ACCÈS AU COMPLEXE SPORTIF

L'accès à la salle se fera :

- **Pour le public** : en haut, au niveau des portes vitrées.
- **Pour les délégations** : en haut, au niveau des portes vitrées.

Entrée du public et des délégations



ACCREDITATION ET ACCUEIL DES CLUBS

- Il est demandé une caution de 1€ pour les badges des gymnastes, juges, chefs de délégation et entraîneurs (cf. Fiche d'accréditations en annexe 1).
- Dès son arrivée, chaque chef de délégation s'adresse au point d'accueil délégations pour retirer le dossier et les badges qui permettront d'accéder aux différents espaces d'entraînement et de compétition. Aucune personne sans badge ne pourra être autorisée à entrer dans la salle de compétition ou dans les salles d'échauffement.
- Le nombre d'entraîneurs autorisés par club est de 3 maximum.
- L'accès aux salles d'échauffement est strictement réservé aux entraîneurs, aux gymnastes et aux personnes habilitées.

RESTAURATION ET BUVETTE

Un point restauration rapide sera à votre disposition :

- Sandwichs jambon/beurre/emmental
- Croques Monsieur
- Crêpes Nutella, sucre, nature
- Gâteaux / Confiseries / Chips / Fruits
- Boissons fraîches (au verre) : Coca Cola, Ice Tea, jus de fruits...
- Bières
- Boissons chaudes : café, thé ou chocolat chaud

Nous ne proposerons pas de carte buvette. Tout paiement se fera par la caisse centrale . En espèces ou CB.

OUVERTURE COMPTE BUVETTE CLUB

Les clubs souhaitant ouvrir un compte buvette doivent renvoyer l'annexe 2 correspondante en amont de la compétition.

Lors du retrait des badges à l'accueil club, un chèque de 100 euros de caution sera demandée pour valider cette ouverture.



ANNEXE 1 : FICHE D'ACCREDITATION

- NOM DU CLUB :
- VILLE :
- CHEF DE DÉLÉGATION :

ENTRAINEURS

NOM	PRÉNOM	NUMÉRO DE LICENCE

JUGES

NOM	PRÉNOM	NUMÉRO DE LICENCE

Nombre de gymnastes engagées :

Soit badges x 1 euro =

Remis contre un chèque de caution à l'ordre d'Armor GR le jour du retrait des accréditations.

**À retourner au plus tard pour le 20 mars 2026 par mail :
armorgr22000@gmail.com**



ANNEXE 2 : COMPTE BUVETTE

- **NOM DU CLUB :**
- **VILLE :**
- **NOM ET MAIL DU CORRESPONDANT :**

Demande l'ouverture d'un compte buvette pour sa délégation, contre un chèque de caution de 100 euros à l'ordre d'Armor GR déposé lors de la remise des accréditations.

NOM	PRÉNOM	QUALITÉ (entraîneurs, juges...)

Le club s'engage à venir honorer la facture des achats avant la fin de la compétition sous peine d'encaissement du chèque de caution.

Fait à Le
Signature

**À retourner au plus tard pour le 20 mars 2026 par mail :
armorgr22000@gmail.com**

